

<b>BC saisie par</b>	: LOURAICHIA	le 20.01.2022	<b>Validé par:</b>	LOURAICHIA	le 20.01.2022
<b>Interlocuteur</b>	: Chargé de secteur LOURAICHIA NAWEL		<b>EMS JUEN</b>		
<b>Centre</b>	: CS205 Chargé secteur TER02 05		720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

**Client:**  
**Contrat:****ESI:** 0043-03-04 ECHIROLLES PONATIERE ALLEE  
LA PONATIERE 22 RUE DE LA LUIRE  
Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.04.1964 Date entrée patrim.: 01.04.1964

Tél: 0979104314 Fax: 0476077113

<b>OBJET DE LA COMMANDE:</b>	Réclamation PL/471487 <b>REEMPLACER VITRE CASSEE SUR PORTE ENTREE IMMEUBLE</b>
<b>Date de début d'exécution:</b>	20.01.2022
<b>Fin d'exécution:</b> 30.01.2022	
REEMPLACER VITRE CASSEE SUR PORTE ENTREE IMMEUBLE. POSER UN CARTON OU AUTRE EN ATTENDANT CAI LE FROID PENETRE LE HALL IMMEUBLE. MERCI A VOUS Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l'exposition à l'Amiante et relève de la Sous-Section 4	

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN40110-Ouverture d'un ouvrant (porte cave, gge, trappe)	97,17	1,00	97,17	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
97,17	0,00	97,17	9,72	106,89

<b>Opération:</b>	<b>S. analytique:</b> Travaux parties communes
-------------------	--

**Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)**

<b>Date de fin de travaux</b>		<b>Travaux conforme au BC</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Observations:</b>				
<b>Signature du locataire</b>		<b>Signature de l'entreprise</b>		

**En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH [www.sdh.fr](http://www.sdh.fr)**

**FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois**

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art